

L'Association Départementale Petite Enfance ADMR
recrute pour une ouverture de crèche à Osmanville un/une

AGENT(E) D'ENTRETIEN

Autorité de l'employeur

Le ou La Président (e) de l'Association Départementale Petite Enfance ADMR.
Placé (e) sous la responsabilité fonctionnelle de la direction de la structure

Activités principales

Assure l'entretien de l'ensemble de la crèche et du relais petite enfance sur le pôle enfance intercommunal à Osmanville

Activités

- Suivre l'entretien des locaux, de l'électroménager, du matériel pédagogique (jeux, jouets, peluches...) en suivant les protocoles d'hygiène de la structure
- Entretien du linge de la structure (draps, serviettes, gigoteuses,)
- Aérer les différentes pièces de la structure
- Sortir et rentrer les poubelles et les entretenir
- Préparer la vaisselle, préparer le chariot, préparer les entrées froides, couper le fromage, le pain, les fruits et les yaourts en fonction du menu,
- Sortir les plats chauds du four en se conformant au Plan de maîtrise sanitaire des repas livrés
- Couper la viande en petits morceaux.
- Transvaser les plats des grands dans des plats en verre.
- Nettoyer et ranger les plans de travail.

Compétences

Connaissance des locaux de la collectivité

- Maîtrise du matériel, des techniques et des produits
- Règles d'utilisation des produits et matériels
- Notions de pourcentage, de dosage, de proportion
- Règles d'hygiène spécifiques aux locaux nettoyés (restaurant, crèches, etc.)
- Gestes et postures de la manutention
- Risques d'utilisation des produits (toxicité)
- Règles de base du tri sélectif
- Procédures de signalisation du danger

- Techniques de base de vidage et nettoyage
- Risques électriques, thermiques, etc.
- Règles de propreté
- Techniques de nettoyage sans produits (microfibre)
- Maîtrise du matériel, des techniques et des produits

Condition d'accès

Ce métier est accessible avec une expérience professionnelle sans diplôme particulier

Statut/rémunération

- Poste en CDI
- Temps de travail hebdomadaire 35h : du lundi au vendredi
- Lieu d'exercice : Crèche et Relais Petite Enfance du pôle enfance intercommunal à Osmanville
- Poste à pourvoir à compter du 5 août 2024 (entretien de recrutement en juin)
- Salaire selon convention collective de Branche de l'Aide, de l'Accompagnement et des Soins à Domicile - Grille A – Salaire mensuel : 1817.55 Euros Brut